DISSERTATION

SUR L'ÉPOQUE DE LA MORT

D'ANTIOCHUS VII ÉVERGÈTES SIDÉTÈS,

ROI DE SYRIE,

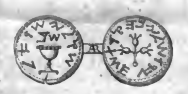
SUR DEUX MÉDAILLES ANTIQUES DE CE PRINCE,

ET

SUR UN PASSAGE DU IIe. LIVRE DES MACCHABÉES.

PAR TÔCHON D'ANNECY,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, SESSION DE 1815.



A PARIS,

L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DES BONS-ENFANTS, No. 34.

M. DCCC. XV.

DISSERTATION

Sur l'époque de la mort d'Antiochus VII Évergètes Sidétès, roi de Syrie;

Sur deux Médailles antiques de ce prince, et sur un passage du 2e. livre des Macchabées.

Antiochus Evergètes Sidétès (1), fils de Démétrius Ier., fut appelé au trône de Syrie par Cléopâtre, femme de Démétrius II Nicator, son frère.

On sait qu'Antiochus épousa sa belle-sœur, pendant la captivité de Démétrius chez les

---

(1) Antiochus VII a porté les surnoms d'*Evergetes* (bienfaisant), de *Sidétès* (chasseur). Josèphe lui donne quelquefois ceux de *Soter* (sauveur), et d'*Eusèbes* (pieux). Justin nous apprend qu'il prit le titre de *grand* après sa première victoire contre les Parthes. Il n'a sur les médailles que celui d'Évergètes; c'est le seul que nous emploirons dans cette Dissertation, afin d'éviter toute confusion.

Parthes ; qu'il mit la couronne sur sa tête, qu'il se défit de l'usurpateur Tryphon qui s'en était emparé, et qu'il la posséda pendant plusieurs années ; mais on n'est d'accord, ni sur la durée de son règne, ni sur l'époque et les circonstances de sa mort.

Les uns prétendent qu'il succomba dans une guerre contre les Parthes, l'an 183 ou 184 de l'ère des Séleucides (1) (130 ou 131. av. J. C.), les autres qu'il fut tué en pillant le temple d'Elimaïs en Perse, ce qui recule sa mort de près de quatre ans, et qui la porte à l'an 188.

Les deux opinions se présentent appuyées des témoignages de l'histoire, et le 2ᵉ. livre des Macchabées, invoqué par plusieurs écrivains, semble donner un grand poids à la seconde ; mais un point historique de cette nature demande à être discuté avec d'autant plus de précision, qu'on a recours pour l'éclaircir à un de nos livres sacrés reçus par l'église comme faisant partie des écritures saintes.

---

(1) L'ère des Séleucides commence à l'an 442 de Rome, 312 avant J. C.

Les historiens profanes rapportent la mort d'Antiochus Evergètes, à l'époque de sa guerre contre les Parthes. Nous donnons ici le texte de chacune des autorités que nous citons.

Appien, *De bellis Syr.*, p. 132.

Verùm Antiochus, capti Demetrii frater, postquàm Rhodii de captivitate fratris, et quid secutum sit didicit in patriam reversus, Tryphonem magno labore victum interfecit, mox que contra Phraatem cum exercitu profectus est, fratrem repetens; ille suis rebus metuens, remisit Demetrium. Antiochus nihilominus cum Parthis congressus, prælio et victus, *sibi manus intulit* (1).

Josèphe, *Antiq. Jud.*, liv. XIII, Chap. 16.

Deinde cum Arsace Partho, Antiochus signa contulit quo prælio victus, simul amisit et exercitum, etc. (2).

Justin, liv. XXXVIII, *sub fine*.

Quæ cum nunciata Antiocho essent, auxilium proximis laturus, cum eâ manu quæ secum hiemabat progreditur.

---

(1) Ἀλλὰ αὐτὸν (Τρυφωνα) Ἀντίοχος ὁ ἀδελφὸς Δημητρίου του αἰχμαλώτου, πυθόμενος ἐν Ῥόδῳ περὶ τῆς αἰχμαλωσίας, κτείνει κατιὼν ἐς τὰ πατρῷα σὺν πόνῳ πολλῷ· καὶ στρατεύει καὶ ὅδε ἐπὶ τὸν Φραάτην, τον ἀδελφὸν αἰτῶν. ὁ μὲν δὴ Φραάτης αὐτὸν ἔδεισε, καὶ τὸν Δημήτριον ἐξέπεμψεν. ὁ δὲ Ἀντίοχος, καὶ ὃς συνέβαλλέ τε τοῖς παρθυαίοις, καὶ ἡσσώμενος, ἑαυτὸν ἔκτεινεν.

(2) Συμβαλὼν δὲ Ἀντίοχος Ἀρσάκῃ τῷ Πάρθῳ, πολλήν τε τῆς ςρατιᾶς ἀπέβαλε, καὶ αὐτὸς ἀπόλλυται.

In itinere obvium regem Parthorum habuit, adversùs quem fortiùs quàm exercitus ejus dimicavit. Ad postremum tamen quum virtute hostes vincerent, metu suorum desertus occiditur : cui Phraates exsequias *regio more fecit.*

Et *ibid.* liv. 39, chap. 1.

Antiocho in Parthiâ cum exercitu deleto, frater ejus Demetrius, obsidione Parthorum liberatus, ac restitutus in regnum, cum omnis Syria in luctu propter amissum exercitum esset, quasi Parthica ipsius ac fratris bella, quibus alter captus alter occisus erat, prospere cessissent, ita Ægypto bellum inferre statuit.

Eusebius, Chronic., (Ex versione S. Hieronymi) liv. Ier., pag. 39.

Post Demetrium regnavit universæ Syriæ frater ejus Antiochus qui cognominatus est Sidetes. Arsaces Parthus Antiochum interfecit.

Orosius, liv. V, chap. 10.

Iisdem temporibus, Antiochus non contentus Babyloniâ atque Ecbatanâ, totoque Mediæ imperio, adversùs Phraatem Parthorum regem congressus et victus est. Qui cùm in exercitu suo, centum millia armatorum habere videretur, ducenta millia ampliùs calonum atque lixarum inmixta scortis et histrionibus trahebat. Itaque facile cum universo exercitu suo, Parthorum viribus oppressus interiit.

Zonaras, Annales, liv. V., chap. 1.

Initâque cum Antiocho amicitiâ eum (Hyrcanum) in

urbem recepit et contrà Parthos ducentem comitatus est, ubi cum Arsace congressus Antiochus cum majore parte exercitûs et ipse periit (1).

Et plus bas, c. 2 :

Erat autem Antiochus Cyzicenus Antiochi à Parthis interfecti Demetrii fratris filius (2).

Athénée, liv. X, chap. 63.

Un autre Antiochus (3), celui qui fit la guerre contre Arsace, en Médie, aimait autant le vin, comme le rapporte Posidonius d'Apamée (liv. 16 de ses histoires). Ayant été tué, Arsace dit en l'ensevelissant : « Antiochus, la témérité » et l'ivresse t'ont précipité, lorsque tu t'imaginais » avaler le royaume d'Arsace dans de grands verres » de vin ».

(*Traduction de Lefebvre de Villebrune.*)

Ælianus *de Animalibus*, liv. X, ehap. 34.

Apparent aliquando, sicut dicit Alexander Myndius, albæ hirundines. Ceterum in Alexandri filii Pyrrhi tabernaculo nidificans hirundo rerum actionem, quam susciperet, pa-

---

(1) Φιλίαν δὲ πρὸς Ἀντίοχον ποιησάμενος, ἐν τῇ πόλει αὐτὸν (Ὑρκανον) εἰσεδέξατο. Καὶ ἐπὶ Πάρθους ϛρατεύοντι συνεξώρμησεν, ἔνθα τῷ Ἀρσάκῃ πολεμήσας Ἀντίοχος, τῷ πλείονι τῆς ϛρατιᾶς καὶ αὐτὸς συναπώλετο.

(2) Ην δὲ οὑτὸς (Ἀντίοχος Κυζικηνὸς) υἱὸς Ἀντιόχου τοῦ θανόντος ἐν Πάρθοις, τοῦ ἀδελφοῦ Δημητρίου.

(3) Φιλοπότης δ' ἦν καὶ ὁ ὁμώνυμος αὐτῷ Ἀντίοχος ἐν Μηδείᾳ πρὸς Ἀρσάκην πολεμήσας, ἱστορεῖ Ποσειδώνιος ὁ Απαμεὺς ἐν τῇ ἑκκαιδεκάτῃ τῶν Ἱστοριῶν.

rum laudabilem non feliciter eventuram esse significavit. Et item Antiocho altera nidum in ejus tentorio construens, quæ ei male casura essent, pronunciavit; contrà enim Medos profectus, non revertit ad Syros, sed de præcipitio se dejecit, quippe qui rem minimè laudabilem quoque aggressus esset (1).

JULIUS OBSEQUENS, chap. 87.

Antiocho regi Syriæ ingenti exercitu dimicanti, hirundines in tabernaculo nidum fecerunt; quo prodigio neglecto, prælium commisit et à Parthis occisus est.

IVe. liv. (*apocryphe*) des *Macchabées*, inséré dans la *Polyglotte* de Paris (2).

Antiochus étant arrivé dans son pays, conçut le dessein de faire la guerre au roi de Perse, car le Persan s'était soustrait de l'obéissance des Grecs dès le temps d'Antiochus Ier. Il envoya donc des ambassadeurs à Hyrcan, pour

---

(1) Ὤφθησάν ποτε καὶ χελιδόνες λευκαὶ, ὡς Ἀλέξανδρος ὁ Μύνδιός φησιν. Ἐν δὲ τῇ Ἀλεξάνδρου τοῦ Πύῤῥου παιδὸς σκηνῇ χελιδὼν νεοττεύουσα, εἶτα μέντοι ἀτελῆ τὴν πρᾶξιν αὐτῷ, ἐφ' ἥνπερ οὖν ὡρμᾶτο, ὑπεσήμηνεν οὐ πάνυ τι οὖσαν ἀγαθήν. Καὶ Ἀντιόχῳ δὲ νεοττεύουσα ἐν αὐτοῦ τὰ μέλλοντά οἱ ἀπαντήσεσθαι ὑπηνίξατο· ἀνελθὼν γὰρ εἰς τοὺς Μήδους εἶτα μέντοι οὐκ ἐπανῆλθεν εἰς τοὺς Σύρους, ἀλλ' ἑαυτὸν κατά τινα ὦσε κρημνόν· ὥρμητο δὲ ἄρα ἐπὶ πρᾶξιν οὐ χρηστὴν καὶ οὗτος.

(2) Quoique ce livre des Macchabées ne soit pas canonique, nous croyons cependant pouvoir invoquer son témoignage, comme celui des auteurs profanes que nous venons de citer. Le texte que nous donnons est tiré du Commentaire de Dom Calmet sur les Macchabées, Paris, 1712, in-4°., p. 428.

l'engager à l'accompagner dans cette guerre; Hyrcan entreprit volontiers ce voyage; le roi de Perse marcha contre eux; mais il fut battu et son armée défaite. Antiochus s'arrêta au lieu de la bataille, et y bâtit un édifice magnifique, pour servir comme d'un monument de sa victoire. Le roi de Perse ayant levé de nouvelles troupes, Sidétès s'avança contre lui et Hyrcan demeura derrière, à cause du repos du sabbat qui était devant la Pentecôte. Il y eut divers combats, et Antiochus y périt avec une grande *partie de son armée.* (*Extrait de la Bible de D. Calmet.*)

Le P. Froelich, qui veut prolonger le règne d'Antiochus Evergètes, ne voit dans toutes ces relations qu'une discordance sur laquelle il s'appuie pour affaiblir le témoignage de ces historiens. Nous voyons, au contraire, qu'ils sont d'une opinion unanime sur l'époque de la mort d'Antiochus Evergètes, et c'est-là le vrai point de la difficulté. Nous ne nous attacherons pas à les mettre d'accord sur le genre de mort pour lequel ils diffèrent. Quand un prince meurt au milieu d'une déroute aussi complète que celle qui suivit le combat dans lequel Antiochus perdit la vie, il est, nous ne dirons pas difficile, mais impossible que les historiens, même contemporains qui rap-

portent le fait, ne suivent pas chacun des rapports différents sur les circonstances d'un si terrible évènement. Les témoins même de ces catastrophes doivent les raconter diversement. Il aurait fallu suivre Antiochus dans la mêlée, être présent à sa mort, et avoir échappé soi-même à un tel désastre, pour connaître l'exacte vérité. Qu'Antiochus ait péri par ses propres mains ou celles de l'ennemi, qu'il se soit précipité d'un lieu élevé, peu importe à notre sujet, pourvu qu'on soit d'accord sur le point principal, qui est l'époque de sa mort en combattant contre les Parthes; et nous croyons nécessaire de faire remarquer que tous les historiens ne varient pas sur le genre de mort qu'ils lui attribuent; car Josèphe, Justin, Eusèbe, Orose, Zonare, Athénée, Jul. Obsequens, le racontent de la même manière. Ælien et Appien sont les seuls qui disent qu'il se tua lui-même et toujours à l'époque du combat contre les Parthes. En vérité, on ne saurait appeler cela une discordance.

Ajoutons à ces auteurs Porphyre : il donne neuf ans de règne à Antiochus Evergètes qui

monta sur le trône l'an 174 de l'ère des Seleucides; en fixant sa mort vers l'année 183, on se trouve également d'accord avec cet historien.

Le témoignage de tant d'autorités serait donc pour nous une preuve irréfragable qu'Antiochus est mort à l'époque de son combat contre les Parthes, si nous ne lisions, au commencement du 2e. livre des Macchabées, un passage entier que quelques écrivains rapportent à Antiochus Evergètes. Nous le citons ici textuellement.

Liv. II des *Macchabées*, chap. 1.

V. 10. ***Anno Centesimo*** octogesimo octavo, populus qui est Jerosolymis et in Judæà, Senatusque et Judas, Aristobolo magistro Ptolemæi regis qui est de genere Christorum sacerdotum et his qui in Ægypto sunt, Judæis, salutem et sanitatem.

V. 11. De magnis periculis à Deo liberati magnificè gratias agimus ipsi utpote qui adversùs talem regem dimicavimus.

V. 12. Ipse enim ebullire fecit de Perside eos qui pugnaverunt contrà nos et sanctam civitatem.

V. 13. Nam cùm in Perside esset dux ipse et cum ipso, immensus exercitus, cecidit in templo Naneæ, consilio deceptus sacerdotum Naneæ.

V. 14. Etenim cum eà habitaturus, venit ad locum Antio-

chus et amici ejus et ut acciperet pecunias multas dotis nomine.

V. 15. Cumque proposuissent eas sacerdotes Naneæ et ipse cum paucis ingressus est intrà ambitum fani, clauserunt templum

V. 16. Cum intrasset Antiochus, aperto que occulto aditu templi, mittentes lapides percusserunt Ducem et eos qui cum eo erant et diviserunt membratìm, et capitibus amputatis foras *projecerunt.*

Le passage que nous venons de lire est extrait de la 2e. lettre qui se trouve à la tête du second livre des Macchabées : l'auteur de cette lettre fait mourir Antiochus au moment où il pillait le temple d'Elimaïs, et en l'an 188.

La question importante est de savoir quel est le roi Antiochus dont il y est fait mention.

Si l'on s'en rapporte à l'époque fixée dans ces versets, et si cette époque est de l'ère des Séleucides, il faut alors convenir que le roi Antiochus Evergètes a régné quatre ans de plus, et que les historiens profanes ont eu tort de le faire mourir lors de son combat contre les Parthes.

Les principales preuves que l'on apporte à

l'appui de cette opinion, sont les deux médailles du roi Antiochus que Frœlich et Eckhel ont publiées dans leurs ouvrages numismatiques (1), et sur lesquelles se trouvent les dates ΕΠΡ (185) et ϚΠΡ (186), *ère des Seleucides*. *Voy.* la planche, fig. 7 et 8.

Nous nous dispenserions de parler dans ce moment de ces médailles, que nous n'avons point sous les yeux, si elles n'étaient le principal fondement sur lequel on s'appuie pour reculer la mort d'Evergètes : il est certain que l'opinion des deux numismates qui les ont publiées est d'un très grand poids. Mais comme il est facile d'altérer les monuments numismatiques, surtout lorsqu'au moyen du burin, il s'agit seulement de changer la forme d'une lettre numérale afin de prolonger une époque, on peut avoir quelques raisons de se méfier de

---

(1) *Froelich*, Annales compendiarii regum Syriæ; prolegom., p. 45 et 84 in notis.

Idem. Ad numismata regum veterum anecdota et rariora Accessio nova, p. 69.

Eckhel; Sylloge nummorum veterum, p. 87, *et* Doctrina nummorum veterum, tom. III, p. 236.

l'habileté des faussaires qui, pour rendre un monument plus curieux, dénaturent souvent les dates qui y sont exprimées (1).

Lorsqu'encore ces médailles changent entièrement la chronologie reconnue par les historiens, qu'il nous soit permis de proposer nos doutes sur une question qui mérite quelque examen. Les découvertes nouvelles et les leçons de l'expérience ont rendu plus difficiles les antiquaires de nos jours, dans les citations des monuments soumis à leur critique.

Nous remarquons d'abord que les médailles indiquées par Frœlich et Eckhel ne portent que

---

(1) Nous avons fait notre possible pour nous procurer des empreintes en soufre de ces deux médailles, et nous nous sommes adressés à M. l'abbé Neumann, directeur du cabinet impérial de Vienne, où elles sont conservees; mais nous ne sommes pas assez heureux pour avoir encore reçu sa réponse : nous avons même suspendu plusieurs mois la publication de cette Dissertation, dans l'espoir qu'elle nous parviendrait. Si nous avions eu ces monuments sous les yeux, nous aurions pu traiter cette question avec moins d'incertitude et d'hésitation. Il faut que les motifs qui nous ont portés à soupçonner l'authenticité de ces deux médailles soient d'une nature qui nous ait paru bien convaincante, puisqu'ils nous ont déterminés à émettre notre opinion sans avoir pu les examiner nous-mêmes.

les dates 185 et 186, et qu'elles ne confirment pas entièrement le récit de la mort d'un Antiochus, qui n'aurait eu lieu, d'après le livre des Macchabées, qu'en 188; il faudrait, pour cela, trouver d'autres médailles avec cette dernière date, toutes les difficultés seraient alors résolues.

Il n'est mort aucun roi de Syrie, l'an 188, et ce qui a sans doute engagé le père Frœlich et quelques autres commentateurs à reconnaître Antiochus Evergètes, dans le récit qui se trouve au commencement du 2e. livre des Macchabées, c'est le texte précis du chap. 1, v. 10 à 16, qui raconte toutes les circonstances de la mort d'un Antiochus. Frœlich voulant faire accorder le passage du 2e. liv. des Macchabées avec les médailles qu'il a publiées, et ne pouvant l'appliquer ni à Antiochus Eupator, mort l'an 150 (1), ni à Antiochus Grypus, mort l'an 215 (2), il a été obligé, pour s'en rapporter

(1) 590 de Rome, 162 av. J.-C.
(2) 657 de Rome, 97 av. J.-C.

rigoureusement au texte, d'appliquer ce récit à un prince du nom d'Antiochus, dont l'époque de la mort fût la plus voisine de l'an 188. Il a donc prolongé la vie d'Antiochus Evergètes de quelques années, et a pensé que les historiens profanes avaient commis quelque erreur, puisque le texte des Macchabées indique positivement la mort d'un Antiochus, l'an 188.

L'opinion du P. Frœlich, particulièrement fondée sur les monuments, a dû entraîner les écrivains qui ont paru après lui, et fortifier les conjectures de ceux qui pensent que le récit de la deuxième lettre qu'on lit au commencement du livre II des Macchabées, est applicable à Antiochus Evergètes. Il est donc important d'examiner jusqu'à quel point les médailles citées par ce savant peuvent concourir à l'éclaircissement de la difficulté.

Si nous sommes entraînés à combattre l'opinion du P. Frœlich, l'on nous pardonnera peut-être notre témérité, lorsqu'on connaîtra toutes les raisons qui nous y ont déterminés; car non seulement les historiens profanes nous semblent avoir fixé l'époque précise de la mort

d'Evergètes; mais nous croyons encore que la seconde lettre qui est en tête du deuxième livre des Macchabées ne détruit nullement leur témoignage, et qu'elle est, au contraire, d'accord avec eux, pour ce qui regarde le récit qui y est rapporté. Non seulement il ne nous paraît pas qu'il s'agisse d'Evergètes; mais quand même les deux médailles citées par le P. Frœlich seraient d'une authenticité irrécusable, elles prouveraient qu'Antiochus est mort après l'an 184, et non qu'il est question de lui au commencement de ce deuxième livre des Macchabées.

Nous allons successivement examiner si l'on a employé l'ère des Séleucides dans la lettre qui est en tête du 2e. livre des Macchabées.

S'il s'agit réellement, dans cette lettre, d'Antiochus Evergètes.

Si ce livre ne serait point susceptible de contenir une erreur qui s'y serait glissée par l'inexactitude des copistes.

Si les médailles citées par Eckhel et Frœlich

sont d'une telle authenticité, qu'elles ne méritent pas un nouvel examen.

Nous ne connaissons point l'auteur de cette lettre des Juifs de Jérusalem à leurs frères d'Égypte; rien ne nous fait croire que ce soit le même que celui qui a écrit le 2[e]. livre des Macchabées (1). Si l'un a employé l'ère des Séleucides, il n'est pas d'une nécessité rigoureuse que l'autre s'en soit servi.

Comme la lettre n'est qu'un fragment qui ne tient à aucun ouvrage suivi; que l'évènement dont il s'agit n'est lié à aucun évènement

---

(1) Ce second livre n'est composé que de fragments qui suppléent à l'histoire des Macchabées contenue dans le premier; il comprend quinze chapitres. Le commencement, jusqu'au verset 19 du chapitre 2, ne contient que les copies de deux lettres des Juifs de Judée aux Juifs qui demeuraient en Égypte.

La suite, jusqu'au chap. 14, est un abrégé des cinq livres écrits par Jason le Cyrénéen, ainsi que l'annonce son abréviateur lui-même, chap. 2, verset 24.

Les chap. 14 et 15 paraissent ne point faire partie des cinq livres de Jason, et son abréviateur en est vraisemblablement l'auteur; *voyez* chap. 2, verset 21, où il annonce qu'il a le dessein d'écrire les combats qui se sont donnés sous Antiochus l'illustre et son fils Eupator. Ce récit se trouve terminé à la fin du chap. 13, et les chapitres suivants ne traitent que de l'histoire de Démétrius I[er].

rapporté sous cette date, nous ne pourrions y reconnaître l'ère des Séleucides, qu'autant que les circonstances qui y sont rapportées seraient d'accord avec ce qui nous est connu de l'histoire d'Antiochus Evergètes. Or, nous avons dit que les historiens fixaient la mort de ce prince à l'époque du combat qu'il soutint contre les Parthes (1), et cela établirait une contradiction avec le récit des Macchabées. Les médailles servent à éclaircir ce point avec assez de précision.

C'est vers la fin de l'an 183, ou au commencement de l'an 184 de l'ère des Séleucides, que ce combat eut lieu : cette année est fertile en évènements importants pour l'histoire de Syrie.

C'est à cette époque que Démétrius II fut

(1) L'abbé de Longuerue, dans son ouvrage intitulé *Annales Arsacidarum*, fixe à l'an 182 (ère des Séleucides) l'époque où Antiochus fit son expédition contre les Parthes. Voici ses expressions :

« Sabbatum vero hoc anno (182) Pentecostes subsequebatur » undè Antiochus Joannis summi sacerdotis et principis Judæo- » rum, qui in ejusdem regis castris militabant, motus precibus, » biduo apud Lycum substitit cum exercitu integro, ut Judæis

renvoyé dans ses États par Phraate, roi des Parthes, et qu'il eut à combattre l'usurpateur Alexandre Zébina, que Ptolémée Physcon avait suscité contre lui.

On a publié des médailles et des médaillons de ces trois princes Syriens (1), avec la date 184; il faut donc qu'ils aient tous régné en Syrie dans le cours de cette année.

Voy. la planche, fig. 3, 5 et 10.

La chose est facile à concevoir, si nous supposons qu'Antiochus ait régné dans les premiers mois de l'an 184, pendant lesquels on a pu frapper des monnaies de ce prince avec cette date.

Il serait même possible qu'il fût mort sur la fin de 183, et que les Syriens, ignorant la perte

---

» juxtà ritus suos feriari liceret. Testis Nicolaus Damascenus » apud Josephum, lib. XIII, *Antiqult.*, cap. 16. Hoc itaque prælium commissum fuit die 12 junii juliani proleptici, ut asseruimus in Annalibus Maccabaïcis; duobus autem præcedentibus » annis hæc festa concurrere nequennt Sabbatum et Pentecoste : » omnibus populis ad Antiochum deficientibus, nihil Parthis reliqui præter patrios (veteris Parthiæ) fines fuit. »

(Longuerue, p. 12, *loc. cit.*)

(1) Démétrius II Nicator; Antiochus VII Sidetes Evergètes; et Alexandre II Zébina.

de leur roi, eussent encore, dans les premiers jours de l'an 184, fait frapper des médailles qui portent cette dernière date; mais toujours est-il présumable qu'il est mort à la fin de l'an 183, ou au plus tard au commencement de 184 (1).

Nous ne parlons ici que des médailles bien authentiques et assez nombreuses qui existent dans tous les cabinets, et nous ajoutons, en passant, qu'il est assez remarquable que, connaissant une grande quantité de médailles d'Antiochus Evergètes avec des dates, depuis l'an 174 jusqu'à l'an 184, il n'en ait été publié que deux petites en cuivre avec des dates postérieures à l'an 184!

Lorsque nous disons que nous avons des médailles d'Antiochus Evergètes avec la date

(1) Justin rapporte, liv. XXXIX, que le roi des Parthes renvoya en Syrie, dans un cercueil d'argent, le corps d'Antiochus et qu'Alexandre Zébina, qui faisait croire au peuple qu'il avait été adopté par ce prince, le reçut avec de grands honneurs, pour confirmer la fable de son adoption. C'était donc au moment où Alexandre voulait capter la bienveillance des Syriens pour monter sur le trône, c'était au commencement de son usurpation, et ses médailles attestent qu'il régnait en 184, après la mort d'Antiochus Evergètes.

de l'an 184, nous supposons que la médaille citée par Frœlich porte bien cette date, et nous avons dit que même dans cette hypothèse il était possible que ce prince fût mort l'an 183 : pour dire toute notre pensée, nous ne serions pas éloignés de croire que c'est bien là la véritable époque de sa mort. Nous sommes fâchés d'avoir encore à jeter quelques doutes sur une médaille citée par Frœlich ; mais les propres expressions de ce savant démontrent qu'il n'était pas certain lui-même qu'on dût y lire la date 184 (ΔΠΡ) (1).

Si donc le P. Frœlich n'est pas sûr de voir sur sa médaille l'an ΔΠΡ (184) ; s'il est possible, comme il le dit, que le Δ qu'il croit y voir ne

(1) Est hoc rarissimum numisma citrà dubium antiquum, etc. Τὸ Δ in epochâ est planè diversâ formâ ab A in eàdem aversâ parte ter signati, ut adeò suspicari non liceat τὸ ΑΠΡ, loco τὸ ΔΠΡ lectum fuisse, quod facilè alioqui fieri his in litteris potest. Quod *si* Δ *non esset*, B, potiùs quàm A, isthic esset (*a*).

Quel raisonnement !

(*a*) *Annales regum Syriæ*, pag. 87.

soit qu'un Β, comment peut-il appuyer ses conjectures sur un fondement aussi équivoque ? La manière dont ce savant s'explique dans sa note est vraiment étrange. Nous avons dans notre cabinet la même médaille, nous l'avons fait graver avec le plus grand soin, elle porte réellement la date ΒΠΡ (182). Nous convenons, à la vérité, que le Β ressemble beaucoup à un Δ ; il a une forme particulière fort usitée dans les monnaies de ces temps : si on l'observe avec attention, on verra que le premier jambage n'est point incliné, comme dans les *Delta* ordinaires, et qu'il y a au-dessus de la partie de la lettre qui ressemble un peu au *Delta* un petit signe qui en fait un *Beta* très distinct. Nous osons donc affirmer que cette médaille porte la date 182, et non 184. Au surplus Eckhel, lui-même, est de cet avis dans sa *Doctrina numorum veterum*. Il dit, pag. 236, *eundem annum* ΔΠΡ (184) *vidit etiam Frœlichius in didrachmo Tyrio musæi cæsarei, sed veriùs in eo videtur legendum* ΒΠΡ (182).

Voy. la planche, fig. 3.

Quant à la médaille qui se trouve publiée

par Pellerin, et qui est ensuite invoquée par Eckhel, *Doctrina num. vet.* même page, elle n'est pas d'une parfaite conservation, et paraît ne contenir que la date AΠP (181); on peut aisément prendre un A pour un Δ sur une monnaie un peu effacée. L'erreur vient de Pellerin, et a été propagée par Eckhel; cette médaille est encore maintenant au cabinet du Roi, où l'on peut la consulter.

Ces deux médailles dont nous venons de parler, sont les deux seules qui aient été publiées portant la date 184. Si l'une et l'autre a été mal lue, comme il est facile de s'en convaincre en les examinant dans les cabinets où elles se trouvent, nous avons bien plus de raisons de nous élever contre l'opinion du P. Froelich, qui, à l'aide de trois médailles suspectes ou d'une leçon au moins douteuse, prolonge de quelques années la vie d'un prince, et change de cette manière toute la chronologie et l'histoire des rois de Syrie qui ont régné à cette époque.

Comment le père Froelich qui nous donne lui-même des médailles d'Antiochus VIII, fils d'Evergètes, avec la date des années 187 et

Voy. la planche, fig. 9.

188, médailles qui existent dans tous les cabinets, pourrait-il accorder le règne de ces deux princes. Aucun historien ne fait régner le fils avant la mort du père; on sait, au contraire, que pendant les premières années du règne d'Antiochus VIII, ce fut sa mère Cléopâtre qui retint une grande partie du souverain pouvoir, et le P. Frœlich ne forme aucun doute sur ce point : il faudrait donc déchirer les pages des écrivains qui nous ont tracé l'histoire des rois de Syrie de ces temps, si l'on change aujourd'hui par des conjectures et des hypothèses, ce qui nous est transmis par des auteurs presque contemporains, et par des monuments authentiques frappés à cette époque.

Nous venons de dire que nous pensons que les médailles d'Antiochus ont été frappées au *commencement* de l'an 184, s'il en existe. Celles de Démétrius et de Zébina l'ont été pendant la lutte qui s'établit entr'eux dans le cours de la même année, et par les villes qui suivirent le parti de l'un de ces deux princes suivant leurs affections ou leurs intérêts. Tout cela semble s'expliquer naturelle-

ment : si, au contraire, on veut prolonger le règne d'Antiochus jusqu'à l'an 188, nous rencontrerons plusieurs contradictions qu'il sera difficile de concilier.

Jusqu'à l'époque où le père Froelich publia les médailles dont nous avons parlé plus haut, voici de quelle manière on était généralement d'accord sur l'histoire d'Antiochus. Ce prince après s'être défait de l'usurpateur Tryphon régnait heureusement sur la Syrie. Appelé par le vœu des Perses, voisins de ses États, qui préféraient la domination Grecque à celle des Parthes, il se mit à la tête d'une puissante armée et marcha contre Phraates ; son expédition semblait lui promettre un heureux succès. Le roi Parthe redoutant l'issue de cette guerre, se hâta de relâcher Démétrius II, frère d'Antiochus, qu'il retenait depuis long-temps prisonnier, dans l'espoir qu'Antiochus qui aurait à combattre, dans son frère, un nouveau concurrent, abandonnerait ses projets contre les Parthes pour s'occuper de la conservation de sa couronne ; mais pendant que Démétrius était en route pour rentrer en Syrie, il se livra

entre Phraates et Antiochus un combat sanglant dans lequel celui-ci trouva la mort; son armée entière fut détruite (1); sa nièce, fille de Démétrius, resta au pouvoir du vainqueur qui en fit son épouse, et qui envoya des courriers pour retenir Démétrius. Mais ce prince avait regagné ses États, et s'était remis en possession du trône vacant par la mort de son frère Antiochus Evergètes.

Cette couronne ne suffit point à son ambition, il ne l'eût pas plutôt replacée sur sa tête, qu'il convoita celle de Ptolémée Physcon, roi d'Égypte (1); voulant profiter des démêlés que celui-ci avait avec sa mère Cléopâtre, il leva une armée et marcha contre lui; c'est alors que Physcon suscita contre Démétrius un nouveau concurrent, fils d'un fripier d'Alexandrie, qui se nommait Zébina ou Zabina, et qui prit ensuite le nom d'Alexandre. Démétrius soutint long-temps la lutte contre cet usurpateur, et périt enfin misérablement par

(1) Justin, lib. XXVIII, ch. 10.

(2) Justin, lib. XXXIX.

les embûches de sa femme au moment où il implorait son secours.

On a vu les raisons qui ont déterminé le P. Frœlich, et quelques écrivains après lui, à apporter un changement notable dans cette narration.

Voici maintenant quelles sont les considérations qu'on peut faire valoir pour établir qu'Antiochus Evergètes est mort l'an 183, ou au plus tard, au commencement de l'an 184.

Après la mort d'Antiochus Evergètes, (dit Josephe, liv. XIII, chap. 17) Jean Hyrcan, prince des Juifs qui avait accompagné le roi de Syrie dans son expédition contre les Parthes, et qui avait participé à ses premiers succès, rentra dans ses États. Il sut profiter habilement des troubles et des divisions qui désolaient le royaume de Syrie à cette époque. Jean Hyrcan s'empara de plusieurs places, et affermit la puissance des Juifs. Aurait-il pu y parvenir si Antiochus n'eût pas succombé au combat des Parthes ? Il était l'allié de ce prince, et aucun historien ne nous parle de sa trahison, ni de ses guerres avec Evergètes

depuis le moment où il contracta alliance avec lui.

Josephe dit positivement qu'aussitôt qu'Hyrcan eût appris la mort d'Antiochus, il marcha avec son armée vers les villes de Syrie dans l'espoir qu'il les trouverait dégarnies de troupes, etc.

Comment Antiochus aurait-il vécu quatre ans de plus sans qu'aucun historien eût fait mention des évènements de son règne ?

Dans la lutte assez longue à laquelle Démétrius se trouvait exposé en combattant l'usurpateur Zébina, il n'est parlé nulle part d'Antiochus Evergètes depuis le renvoi de Démétrius et le combat des Parthes; il n'est question que de Démétrius seul; les médailles ne nous offrent que son portrait; les villes qui en avaient fait frapper en l'honneur d'Antiochus pendant son règne, n'en font plus frapper pour lui.

C'est sans fondement que le P. Frœlich s'appuie sur une nomenclature des Rois de Syrie, donnée par l'auteur d'un ouvrage sur les dynasties des Rois, inséré par Scaliger dans son *Thesaurus temporum*, et qui indique après

Alexandre II (Zébina), un Antiochus Soter, mort chez les Parthes.

Le père Frœlich qui n'ajoute aucune foi à cet auteur, lorsqu'il place entre Alexandre II et Antiochus VIII Grypus, un prince qu'il nomme Antiochus Soter, lui accorde cependant assez de confiance quand il dit qu'il est mort chez les Parthes un prince de ce nom, et il en conclut que cet Antiochus est le même qu'Evergètes, *qui est mort chez les Parthes long-temps après l'usurpation d'Alexandre;* par conséquent après l'an 184, ce qui favorise singulièrement son sytème (1). Mais comment

---

(1) In libello Βασιλέων Δυναστεία apud Scaligerum in *Thesauro temporum*, ubi Syriæ reges recensentur, post Antiochum Sidetem, seu Evergetem ponitur Demetrius II redux è captivitate, deinde Alexander II; ac tùm ante Antiochum Grypum seu Epiphanem inseritur Ἀντίοχος ὁ Σώτηρ, οὗτος ἐν Πάρθοις ἀπέθανεν. *Antiochus Soter, iste apud Parthos mortuus est.* Antiochum Syriæ regem, inter Sidetem et Grypum, novum fingere non licet; porrò Antiochum Sidetem *Soterem* etiam cognomine dictum fuisse Josephus memorat, quem hic libellus sequitur, dum eundem Sidetem cum Josepho Euseben quoque appellavit. Deinde Antiochi Sidetis mortem nullo verbo hic libellus indicat; ac denique Antiochum Sidetem, seu Evergetem apud Parthos seu Persas, (quæ duo voca-

concilier tout cela avec ce que rapporte Justin qui affirme que ce fut Alexandre Zebina qui reçut le corps d'Antiochus dans un cercueil d'argent, etc. (Voy. ce qui a été dit à ce sujet pag. 21 et 34.)

En prolongeant la vie d'Antiochus Evergètes, le P. Frœlich suppose que ce prince régnait dans quelque partie de la Syrie, qu'aurait pu lui céder son frère Démétrius. Veut-il supposer qu'Antiochus vivait et régnait, en Syrie, en bonne harmonie avec son frère? Cette hypothèse ne nous paraît pas vraisemblable :

Démétrius depuis son retour de chez les Parthes, cesse de prendre sur ses monnaies le prénom de Philadelphe (aimant son frère), dont il se parait constamment avant sa capti-

---

bula nonnunquam confunduntur) obiisse, ex libro II, Macchab., cap. 1, deducitur. Cum vero libelli hujus collector alicubi legisset Antiochum post Alexandri II initia apud Parthos, seu Persas decessisse, plerique verò scriptores Antiochum Sidetem anteà mortuum fuisse perhiberent, novum sibi aliquem Antiochum Soterem à Sidete diversum, statuendum esse putavit; quâ in re erravit ità ut aliqua nobis veritatis vestigia relinqueret.

vité, et soit qu'Antiochus lui eût remis volontairement la couronne, soit que, d'accord avec Démétrius, il eût régné sur une portion de la Syrie, il était bien plus naturel à ce dernier qu'il portât alors par devoir ou par reconnaissance le nom de Philadelphe.

Si Ptolémée Physcon avait vu le trône de Syrie occupé par deux rois d'accord entre eux, aurait-il songé à leur élever un concurrent dans Alexandre Zébina? Et pourquoi aurait-il puni Antiochus des torts de Démétrius envers lui?

Pourquoi enfin le premier ne figure-t-il jamais dans les querelles suscitées à cette époque?

Et cette Cléopâtre, épouse de deux maris à la fois, de quel prince partageait-elle la couche, si tous les deux régnaient en même temps? Comment les historiens se seraient-ils tus sur une singularité aussi remarquable? Cléopâtre, femme de deux maris, de deux frères, de deux rois assis sur le même trône, tous les deux vivants, ne pouvait échapper à la réflexion et à la censure de l'histoire.

Nous avons dit qu'après la victoire remportée sur Antiochus par Phraate, ce prince qui avait renvoyé Démétrius en Syrie, donna l'ordre de courir après lui et de le ramener. Cette détermination du roi Parthe indique suffisamment qu'Antiochus était mort ; car s'il avait survécu à la perte de son armée, c'était une raison pour que le roi Parthe pressât la rentrée de Démétrius en Syrie, comme moyen sûr d'affaiblir encore Antiochus en lui suscitant un concurrent dans des circonstances aussi désastreuses pour ce prince.

Frœlich voudrait-il faire croire qu'Antiochus régnait en mauvaise intelligence avec Démétrius son frère ?

Comment alors Ptolémée, roi d'Égypte, va-t-il chercher un aventurier, le fils d'un fripier, pour l'élever à la royauté et susciter par-là un rival à Démétrius ? N'était-il pas plus simple et plus naturel qu'il s'adressât à Antiochus lui-même qui avait plus de droits que Zébina au trône de Syrie, et qui aurait pu rallier à lui bien plus de mécontents qu'un aventurier inconnu.

Lorsqu'Alexandre Zébina entra en Syrie, il voulut en prendre possession en souverain légitime; Justin nous raconte qu'il se faisait passer pour fils adoptif d'Antiochus (1); aurait-il pu se présenter comme héritier de ce prince, de son vivant ?

Nous venons d'exposer plusieurs motifs qui nous font présumer que le récit des historiens profanes est conforme à la vérité; mais nous ne nous sommes appuyés jusqu'ici que sur des conjectures plus ou moins vraisemblables, et d'après des raisonnements tirés des circonstances; nous allons maintenant apporter une preuve qui établira jusqu'à l'évidence qu'il ne peut point être question d'Antiochus Evergètes dans la seconde lettre des Juifs de Jérusalem

---

(1) « Composita fabula, quasi per adoptionem Antiochi regis » receptus in familiam regiam esset, etc.

» Interea corpus Antiochi interfecti à rege Parthorum in loculo » argenteo ad sepulturam in Syriam remissum supervenit; quod » cum ingenti studio civitatum et regis Alexandri ad firmandam » fabulæ fidem excipitur. Quæ res illi magnum favorem popula- » rium conciliavit, omnibus non fictas in eo, sed veras lacrymas » existimantibus. » (JUSTIN, lib. XXXIX, ch. 50.)

placée à la tête du second livre des Macchabées.

Le texte des versets porte qu'*en l'an* 188, *le peuple qui est dans Jérusalem, le sénat et* JUDAS *écrivent à Aristobule, précepteur du roi Ptolémée, et aux Juifs qui sont en Égypte, pour les engager à célébrer la purification du temple, ainsi que la fête des tabernacles le* 25e. JOUR DU MOIS DE CASLEU, *comme ils devaient la célébrer eux-mêmes en Judée.*

Cette lettre est écrite au nom de la nation juive, composée du *peuple*, du *sénat*, et du *prince.*

Quel est le prince qui a institué la fête de la Purification pour être célébrée le 25e. jour du mois de Casleu? C'est Judas Macchabée.

Mais Judas, loin d'avoir été à la tête de la nation juive l'an 188, était mort dès l'an 152, (toujours de l'ère des Séleucides).

Ce n'est point sous le règne d'Antiochus Evergètes que Judas institua cette fête de la Purification, mais bien sous Antiochus Epi-

phanes qui avait souillé le temple de toutes les manières (1).

Le verset 18 de la lettre des Juifs de Jérusalem à leurs frères d'Égypte, qui fait mention de l'institution de la fête de la Purification du temple, porte qu'elle devait se célébrer le 25e. *jour du mois de Casleu.*

Ce n'est pas dans cette lettre seulement qu'il est fait mention de l'institution de cette fête par Judas Macchabée. Sulpice Sévère en parle en ces termes :

Judas pulsis hostibus Hierosolymam regressus purgare templum et restituere animum intendit : quod eversum

---

(1) Quoique quelques commentateurs prétendent qu'il puisse être ici question de Judas Essénien, célèbre par ses prophéties, et qui vivait vers ce temps-là (l'an 188), ou de Judas Aristobule, frère d'Hyrcan, il est difficile de ne pas reconnaître qu'il n'est question ici que de Judas Macchabée; car soit dans la première, soit dans la deuxième lettre aux Juifs d'Egypte, il ne s'agit que de la Purification du temple par Judas Macchabée qui a ordonné et célébré le premier cette Purification.

D'ailleurs, ni Judas Essénien, ni Judas Aristobule n'ont été chefs du peuple juif, et leur nom n'a pu être joint à ceux du peuple et du sénat, dans la souscription d'une lettre officielle tirée des annales de la nation.

ab Antiocho profanatumque à gentibus fædam sui speciem præbebat. . (SULPICE-SÉVÈRE, liv. II, ch. 32.)

L'auteur du deuxième livre des Macchabées rend compte pareillement, au chapitre dix, de l'expédition, de la maladie, de la mort d'Antiochus Epiphanes, et *de la fête de la Purification du temple,* en ces termes :

V. 5. Il est remarquable que le temple fut purifié le même jour qu'il avait été profané par les étrangers, c'est-à-dire, *le 25e. du mois de Casleu.*

V. 6. Ils célébrèrent cette fête en grande joie pendant huit jours, comme celle des tabernacles, se souvenant qu'ils avaient passé peu de temps auparavant la fête solemnelle des tabernacles sur les montagnes et dans les cavernes, où ils vivaient comme les bêtes.

V. 7. C'est pourquoi ils portaient des bâtons couverts de feuillages, des rameaux verts, des palmes à l'honneur de celui qui leur avait procuré la liberté de purifier son temple.

V. 8. Et ils enjoignirent par une déclaration et une ordonnance unanime à toute la nation, de célébrer cette fête tous les ans, les mêmes jours.

V. 9. Telle fut la mort d'Antiochus qui fut appelé l'illustre (EPIPHANES) (1).

---

(1) Josèphe est aussi d'accord avec l'auteur du livre des Macchabées; il parle de l'institution de la fête de la purification,

Soit qu'on reconnaisse l'auteur du deuxième livre des Macchabées comme auteur de la lettre qui est en tête de ce livre, soit qu'elle ait été écrite par un autre, la concordance qui existe entre les deux relations, la même époque, le même motif de l'institution, le même jour fixé par tous les deux pour la célébration de cette fête, prouvent évidemment qu'il n'est question dans l'un et l'autre ouvrage que d'Antiochus Epiphanes, et nullement d'Antiochus Evergètes; c'est ce que nous allons maintenant examiner, et nous espérons trouver dans les livres mêmes des Macchabées de quoi étayer notre opinion.

Tout le deuxième livre des Macchabées comprend la relation de ce qui s'est passé en Judée sous Antiochus Epiphanes et ses successeurs. Comment peut-on supposer que ceux qui ont placé les deux lettres aux Juifs d'Égypte à la tête de ce deuxième livre des Macchabées aient

---

après la profanation du temple par Antiochus Épiphanes, *le 25e. jour du mois de Casleu.* C'est donc toujours la même fête qui n'a aucun rapport avec Évergètes. (Liv. XII, ch. 11.)

voulu nous donner l'histoire de la mort d'Evergètes avant de nous parler de ses prédécesseurs? Il nous paraît raisonnable de croire qu'ils auraient au moins placé ces lettres à la fin du livre pour suivre l'ordre naturel de la chronologie, s'ils avaient cru qu'il était question d'Evergètes dans la seconde lettre : nous avons donc tout lieu de penser qu'il ne s'agit, dans la lettre aux juifs d'Égypte, que d'Antiochus Epiphanes et non d'Évergètes.

On sait que les auteurs des deux livres des Macchabées ne sont pas les mêmes ; tous deux font mention de la mort d'Antiochus Epiphanes en termes différents peut-être, mais de manière à ce que les circonstances se rapportent parfaitement.

Ce n'est point dans les détails minutieux dans lesquels ils diffèrent qu'on peut trouver des motifs pour affaiblir l'autorité de ces livres; nous croyons au contraire trouver dans l'auteur de la lettre aux juifs d'Egypte, un témoignage de plus en leur faveur; car au lieu de deux relations de la mort d'Epiphanes tirées des livres sacrés, nous en avons bien réelle-

ment trois. Nous allons successivement exposer le récit de ces trois écrivains.

MACCHABÉES, liv. Ier. chap. 6.

V. 1. Cependant Antiochus parcourant les hautes provinces, apprit qu'Elymaïde était une des plus célèbres villes de Perse; qu'il y avait une grande quantité d'or et d'argent.

V. 2. Et un temple très riche où étaient les voiles d'or, les cuirasses et les boucliers, qu'y avait laissés Alexandre, roi de Macédoine, fils de Philippe, qui établit le premier la monarchie des Grecs.

V. 3. Il marcha donc vers cette ville, et il s'efforça de la prendre et de la piller; mais il ne le put, parce que les citoyens en avaient été avertis.

V. 4. Ils sortirent contre lui et le chargèrent, et il s'enfuit, etc., etc.

Il est dit ensuite que le roi Antiochus mourut de tristesse et de langueur, touché des maux qu'il avait fait souffrir aux Juifs.

MACCHABÉES, liv. II, chap. 9.

V. 1. Antiochus, en ce temps-là, revint honteusement de Perse.

V. 2. Car étant entré dans la ville de Persépolis, et se disposant à piller le temple et à accabler la ville, tout le peuple courut aux armes, et le mit en fuite avec ses gens. Ainsi Antiochus fut obligé, après cette fuite honteuse, de s'en retourner dans son royaume, etc., etc., etc.

Suivant l'auteur de ce livre, Antiochus attaqué d'une douleur effroyable dans les entrailles, mourut misérablement après avoir reconnu ses torts envers le peuple Juif.

Lettre aux Juifs d'Égypte, (Ibid. liv. II, chap. 1).

V. 10. L'an 188, le peuple qui est dans Jérusalem et dans la Judée, le Sénat et Judas, à Aristobule, précepteur. du roi Ptolémée, de la race des prêtres sacrés et aux juifs qui sont en Egypte, salut et prospérité.

V. 11. Dieu nous ayant délivrés de très grands périls, nous lui en rendons aussi de très grandes actions de grâces, pour avoir eu la force de combattre un tel roi.

V. 12. Car ce fut lui qui fit sortir de Perse, cette multitude de gens qui combattirent contre nous et contre la Ville Sainte.

V. 13. Mais ce chef de nos ennemis étant lui-même en Perse, avec une armée innombrable, périt dans le temple de Nanée, ayant été trompé par le conseil frauduleux des prêtres de cette idole.

V. 14. Car Antiochus étant venu avec ses amis au temple de cette Déesse, comme pour l'épouser et y recevoir de grandes sommes d'argent à titre de dot,

V. 15. Les prêtres de Nanée lui montrèrent tout cet argent, et après qu'Antiochus fut entré avec peu de gens au-dedans du temple, ils le fermèrent sur lui.

V. 16. Alors, ouvrant une porte secrète qui donnait dans le temple, ils l'assommèrent à coups de pierres, lui et ceux

qui l'accompagnaient et mettant leurs corps en pièces, ils leur coupèrent la tête et les jetèrent dehors.

Nous donnons encore ici le texte de Josèphe, de Sulpice-Sévère, de Justin et de Polybe, relatif à la mort d'Antiochus Epiphanes, afin qu'on puisse voir qu'il s'accorde parfaitement avec les trois récits précédents.

En ce même temps le roi Antiochus Epiphanes qui était, comme nous l'avons vu, allé dans les hautes provinces, apprit qu'il y avait dans une ville de Perse, extrêmement riche, nommée Elymaïde, un temple consacré à Diane et plein des présents qu'on y avait offerts, entre lesquels étaient des boucliers et des cuirasses qu'Alexandre le Grand, fils de Philippe, roi de Macédoine, y avait donnés. Il résolut de s'en rendre maître, et l'assiégea. Mais il fut trompé dans son espérance; car les habitants témoignèrent tant de courage, qu'ils ne le contraignirent pas seulement de lever le siége, mais le poursuivirent : et on peut dire que ce fut plutôt en fuyant qu'en se retirant qu'il retourna à Babylone avec perte de plusieurs des siens. Lorsqu'il était dans la douleur d'un si malheureux succès, on lui apporta la nouvelle que les juifs avaient défait ses généraux, et qu'ils se fortifiaient de plus en plus. Ce surcroît d'affliction le toucha si vivement qu'il tomba malade, et son mal croissant toujours, il n'eut pas de peine à juger que l'heure de sa mort était proche. Il fit venir ses serviteurs les plus confidents, leur dit l'état où il se trouvait et quelle

en était la cause, mais qu'il méritait ce châtiment pour avoir persécuté les juifs, pillé leur temple et méprisé le Dieu qu'ils adoraient. En achevant ces mots il rendit l'esprit.

JOSÈPHE, liv. XII, chap. 13.

Interea Antiochus, quem in Persidem profectum suprà memoravimus, oppidum Elymum, regionis illius opulentissimum, fanumque ibi situm, multo auro refertum, diripere conatus, confluente undique ad defensionem loci multitudine, fugatus; insuper nuncium accepit, res, vel à Lysià, vel à Lysimacho, improspere gestas. Ità ex mærore animi, corporis morbo incubuit. Sed cum internis doloribus angeretur, reminiscens malorum quibus populum Dei vexaverat, merito sibi illa accidisse confitebatur. Deindè post paucos dies moritur, cum regnasset annos undecim.

(SULP. SEVERUS, lib. II, ch. 33.)

Intereà in Syrià rex Antiochus cùm gravi tributo pacis à Romanis victus oneratus esset, seu inopià pecuniæ compulsus, seu avaritià sollicitatus, quà sperabat se, sub specie tributariæ necessitatis excusatiùs sacrilegia commissurum adhibito exercitu, nocte templum Elimæi Jovis aggreditur. Quà re proditâ, concursu insularium, cum omni militià interficitur.

(JUSTIN, lib. XXXII, cap. 2. (1)

Mais Antiochus, roi de Syrie, avide de grossir ses trésors, se proposa d'aller piller le temple de Diane dans l'Elymaïde.

(1) Justin semble confondre dans sa narration quelques circonstances de la vie d'Antiochus-le-Grand avec celles qui ont rapport à Épiphanes.

Il y fut, en effet; mais les barbares qui habitaient le pays s'opposèrent avec tant de zèle et de force à son projet sacrilège, qu'il fut obligé d'y renoncer. Il se retira ensuite à Tabas, dans la Perse, où il fut atteint d'une frénésie qui l'emporta. Quelques historiens disent que ce fut une punition divine, parce que la Divinité fit paraître quelques marques extérieures de son indignation contre ce prince.

Polybe. *Excerpt. Vales. ex* lib. XXXI (1).

On conviendra qu'il est difficile d'appliquer ces relations à des hommes différents.

Celle qui se trouve dans la lettre des Juifs de Jérusalem à leurs frères d'Égypte, ne diffère des autres que par quelques détails plus ou moins circonstanciés : il y est également question de l'expédition d'Antiochus en Perse, de ses projets de piller le temple, de la résistance qu'on lui opposa, et de sa mort qui en fut la suite. L'auteur, il est vrai, dit qu'Antiochus mourut sous les coups qui lui furent portés sur la place même; mais soit qu'Antiochus, puni par la main de Dieu, ait péri de tristesse ou de langueur, soit qu'il ait succombé aux douleurs d'entrailles qui le tourmentèrent après cette fatale entreprise, soit qu'il ait été assommé

(1) Voyez aussi Appien. *De bellis Syriac.*, p. 131.

sur les lieux mêmes, toujours est-il constant qu'il dut la mort à son expédition dans l'Elymaïde; il ne serait pas étonnant que maltraité (comme il est raconté dans la lettre ci-dessus), on l'ait cru mort, et qu'il soit ensuite allé périr misérablement dans les montagnes, comme le racontent les auteurs des deux livres des Macchabées, et les historiens profanes que nous avons cités.

Nous avons encore plusieurs raisons de croire que le récit de la lettre aux Juifs d'Égypte s'applique à Epiphanes. Sa folie, ses excès en tous genres avaient fait changer son nom en celui d'Epimanes (insensé). On peut voir dans Polybe, dans Diodore (1), dans Athénée (2), et dans Josèphe (3) le détail de toutes les extravagances auxquelles il se livrait (4).

Voy. la planche, fig. 1.

(1) Diodore, *apud Photium*, ex lib. 34, pag. 1150; *excerpt. Vales*, pag. 315 et 320.

(2) Athénée, liv. II, ch. 6; liv. V, ch. 4 et suiv.

(3) Josèphe, liv. XII, ch. 7; liv. XIII, ch. 16.

(4) Mais, mes amis, quel nom donnerons-nous au repas que fit Antiochus, surnommé *Épiphanes* (illustre), mais vraiment *Épimanes* (furieux), si l'on considère ses actions? Ce fut un des rois de Syrie descendant de Séleucus; or, voici ce que Po-

C'est cet Antiochus qui fit passer quarante mille Juifs au fil de l'épée, qui souilla le temple

---

lybe en dit : « Quelquefois se dérobant à ses serviteurs, en sor-
» tant furtivement de son palais, il se retrouvait cependant çà et
» là dans la ville le second ou le troisième avec eux. On le voyait
» surtout chez des ciseleurs en argent, des orfèvres, affectant de
» parler en homme instruit et en amateur des arts, avec les gra-
» veurs en relief et autres artistes ; ensuite il se rabaissait jusqu'à
» se familiariser avec le premier homme du peuple qu'il rencon-
» trait, et buvait avec les étrangers les plus méprisables qui se
» trouvaient à la ville, etc.

» Souvent, quittant ses habits royaux, il se couvrait d'une toge,
» il parcourait la place publique faisant le candidat, prenant la main
» aux uns en les saluant, embrassant les autres, sollicitant leurs suf-
» frages, soit pour être édile, soit pour être tribun. Dès qu'il avait
» obtenu la dignité qu'il demandait, il s'asseyait sur une chaise
» d'ivoire (la curule), selon l'usage des Romains, se faisait rendre
» compte des ventes et achats, et jugeait avec beaucoup d'empres-
» sement et de zèle ; de sorte que les gens sensés ne savaient qu'en
» dire, les uns le prenant pour un imbécille, les autres pour un
» fou. En effet, à sa manière de faire des largesses, on l'eût faci-
» lement jugé tel. »

Et après la description des fêtes qu'Antiochus donna à Daphné, l'auteur continue ainsi :

« On dressa tantôt mille triclins (lits à trois personnes), tantôt
» quinze cents, avec le plus grand appareil, pour les repas de la
» fête ; c'était le roi qui ordonnait et réglait tout lui-même. Monté
» sur un méchant cheval, il courait par tout le cortége, faisant
» avancer les uns, arrêter les autres ; il se tenait à l'entrée pendant
» le repas, faisant entrer ceux-ci, plaçant ceux-là sur les lits. Il

de Jérusalem (1), et qui fit immoler une truie sur l'autel (2), afin de mieux profaner ce saint lieu.

C'est cet Antiochus que l'écriture appelle *radix peccatrix* (3), qui exerça sur les Juifs des persécutions inouïes jusqu'alors, qui dé-

» entrait lui-même devant les serviteurs qui apportaient les mets; » mais, passant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il s'asseyait à » côté des convives, ou il s'étendait sur l'un ou sur l'autre lit. Quel- » quefois, laissant le morceau, ou la bouchée, ou le gobelet qu'il » tenait, il se levait d'un saut, passait ailleurs, et parcourait toutes » les tables, recevant debout les santés qu'on lui portait; il allait » folâtrer d'un autre côté avec les uns ou les autres et même avec » les baladins.

» On le voyait aussi, vers la fin des repas, et lorsque nombre de » personnes s'étaient retirées, se laisser introduire, couvert par les » bouffons qui le mettaient à terre, lui roi, comme un de leur » troupe. Si l'on faisait entrer les musiciens, aussitôt il dansait, » sautait, faisait son rôle avec les bouffons, au point de faire rou- » gir et partir tous ceux qui en étaient témoins. » (Athénée, *loc. cit.*)

(1) Antiochus Épiphanes, comme persécuteur du peuple de Dieu, a été regardé comme la figure de l'ante-Christ, qui doit persécuter la religion chrétienne.

Voyez les Prophéties de Daniel qui regardent ce prince.

(2) Diodore, *Excerpt. Vales.* ex lib. XXXIV. Sulp. Sévère, liv. II, ch. 29 et suiv.

(3) Macchab., liv. I, ch. 1, v. 11.

truisit leur ville et s'enrichit de ses dépouilles (1). L'auteur du premier livre des Macchabées nous en trace tous les détails. (Chap. 1, Vers. 22 et suiv.)

V. 22. Il s'avança vers Jérusalem avec une puissante armée.

V. 23. Il entra plein d'orgueil dans le lieu saint; il prit l'autel d'or, le chandelier où étaient les lampes avec tous ses vases, la table où les pains étaient exposés, les bassins, les coupes, les encensoirs d'or, le voile, les couronnes et l'ornement d'or qui était devant le temple, et il brisa tout.

V. 24. Il prit l'argent, l'or et tous les vaisseaux précieux, et les trésors cachés qu'il trouva, et ayant tout enlevé il retourna en son pays.

V. 25. Il fit un grand carnage d'hommes, et il parla avec grand orgueil.

V. 26. Alors il y eut un grand deuil parmi le peuple d'Israël, et dans tout leur pays.

V. 27. Les princes et les anciens furent dans les gémissements, les vierges et les jeunes hommes dans l'abattement; et la beauté des femmes fut toute changée.

---

(1) Antiochus Judæorum legem impugnat. Ac primum quidem omnem eorum provinciam ad idololatriam compellens, qui parere noluerat, necat. Posteà vero Jerosolymam ascendens templum et vasa Dei, quæ in ministerio fuerant consecrata, vastat et in templo Jovis Olympii simulachrum ponit.

(Euseb., *Chron.*, lib. I, pag. 37.)

V. 28. Tous les maris s'abandonnèrent aux pleurs, et les femmes sur leur lit nuptial fondaient en larmes.

V. 29. La terre fut toute émue de la désolation de ses habitants, et toute la maison de Jacob fut couverte de confusion.

Après avoir répandu la terreur au milieu de cette nation, et l'avoir excitée à un soulèvement général contre lui, il se disposa à marcher contre la ville et le temple d'Elimaïs, qui lui offraient les mêmes richesses que Jérusalem; mais le peuple entier se souleva; Antiochus, chassé d'Elymaïs, mourut misérablement au milieu des angoisses et des douleurs.

Il n'est donc pas étonnant que les Juifs, en apprenant sa mort, s'en soient réjouis avec leurs frères d'Égypte, qu'ils aient voulu purifier leur temple, qu'ils en aient célébré la fête avec pompe, et qu'ils se soient livrés à tous les transports de la joie. Ils n'avaient pas, au contraire, les mêmes raisons de se réjouir de la mort d'Antiochus Evergètes.

Ce prince, dès le moment où il monta sur le trône, fit alliance avec Simon, leur grand-prêtre; il lui accorda de grands privilèges, et

Voyez la médaille du frontispice.

lui permit de battre monnaie en son nom, faveur accordée pour la première fois au peuple Juif (1).

Le premier livre des Macchabées nous retrace tous les avantages accordés à cette nation par Evergètes.

Je vous remets donc maintenant tous les tributs que les rois mes prédécesseurs vous ont remis, et je vous confirme dans toutes les immunités qu'ils vous ont données.

Je vous permets de faire battre monnaie à votre coin dans votre pays.

J'ordonne que Jérusalem soit une ville sainte et libre, et que vous demeuriez maîtres de toutes les armes que vous avez fait faire, et de toutes les places fortes que vous avez rétablies et que vous occupez.

Toutes les dettes du roi, tant pour le passé que pour l'avenir, depuis ce temps et pour toujours, vous sont remises.

Et lorsque nous serons rentrés dans la possession de notre royaume, nous relèverons de telle sorte votre gloire, et celle de votre peuple et de votre temple, qu'elle éclatera dans toute la terre. (Ch. 15, v. 5 et suiv. (2).

---

(1) Simon est le premier prince des juifs dont nous ayons quelques médailles authentiques; elles font mention de la délivrance du peuple d'Israël, avec les années I, II, III, IV. Nous n'en avons point au-delà. (Voy. Eckhel, *Doctrina num. vet.* t. III, pag. 405 et suiv.)

(2) Si plus tard Antiochus eut des démêlés avec Simon, c'est

Dans toutes les guerres qu'Antiochus Evergètes eut à soutenir contre le peuple juif, il le traita, ainsi que ses princes, avec beaucoup d'égards; pendant le siège de Jérusalem, Jean Hyrcan lui ayant envoyé un héraut, pour lui demander une suspension d'armes, afin de célébrer la fête des tabernacles, Antiochus y consentit, et donna une grande marque de piété, en envoyant au grand-prêtre des victimes et tout ce qui pouvait lui manquer pour offrir dignement le sacrifice. Hyrcan reçut du roi de Syrie des taureaux à cornes dorées, des vases d'or et d'argent pleins des parfums les plus précieux, et même des vivres pour ses soldats.

L'historien des Juifs, Josèphe, exalte lui-même les rares qualités d'Evergètes, vante sa piété et sa religion (1).

---

parce que celui-ci avait étendu sa domination sur plusieurs villes qui se trouvaient hors des frontières de la Judée.

(Voyez *Macchab.*, lib. I, ch. 15, v. 30.)

(1) « La fête des Tabernacles étant arrivée, les assiégés, tou- » chés de compassion de leurs concitoyens, les firent rentrer dans » la ville, et le grand sacrificateur Hyrcan pria le roi de faire » une trêve de sept jours pour leur donner moyen de solenniser

7..

Diodore de Sicile, dans son livre XXXIV, met en parallèle les mauvaises actions d'Antiochus Epiphanes envers la nation juive, avec la

---

» cette grande fête. Ce prince, non seulement le lui accorda, » mais étant touché d'un sentiment de piété, il lui envoya libéra- » lement et avec magnificence des taureaux pour sacrifier, qui » avaient les cornes dorées, et des vaisseaux d'or et d'argent, » pleins de toutes sortes de parfums très précieux : ce qui fut » reçu aux portes de la ville et porté dans le temple. Il envoya » aussi des vivres aux soldats; en quoi il témoigna qu'il ne res- » semblait pas à Antiochus Epiphanes, qui, après avoir pris la » ville, fit immoler des pourceaux sur l'autel, souilla le temple » de leur sang, et viola la loi des Juifs qui, par ce mépris de » leur religion, conçurent une haine irréconciliable contre lui, » au lieu que cet autre Antiochus fut surnommé le religieux par » un consentement général de tout le monde, à cause de sa grande » piété.

» Hyrcan fut si touché de sa vertu et de son humanité qu'il » députa vers lui pour le prier de permettre aux Juifs de vivre » selon les lois de leur pays, et alors ce sage roi rejeta le conseil » de ceux qui l'exhortaient à exterminer entièrement notre na- » tion..... Il crut, au contraire, qu'il devait la traiter avec toute » sorte de bonté; et ainsi il répondit aux députés qu'il leur don- » nerait la paix pourvu qu'ils remissent leurs armes entre ses » mains, lui cédassent les tributs de Joppé et des autres villes qui » étaient hors de la Judée..... Ils acceptèrent ces conditions, etc. »

Josèphe, lib. XIII, ch. 16.

Et l'on voudrait qu'un prince aussi religieux et aussi réservé eût eu la pensée d'épouser la déesse Nanée !!

conduite sage et réservée que tint Antiochus Evergètes (1).

De quoi donc auraient pu se réjouir les Juifs, s'il avait été question de la mort d'Antiochus Evergètes dans la lettre qu'ils écrivent à leurs frères d'Égypte, puisqu'ils n'avaient rien à reprocher à ce prince, tandis qu'Epiphanes fit peser sur eux le joug le plus accablant ?

Déjà l'on voit dans l'histoire de Syrie, Antiochus-le-Grand mourir après son expédition dans l'Elymaïde (2) ; il faut l'avouer, cette contrée aurait été fatale aux Séleucides, si la plupart de leurs rois eussent dû y trouver la mort.

D'ailleurs, l'idée seule d'épouser la déesse Nanée, n'a pu appartenir qu'à un extravagant

(1) *In excerpt. Vales.*, pag. 1151.

(2) Tous les auteurs anciens ne sont pas non plus d'accord sur les particularités qui ont accompagné la mort de ce prince; plusieurs n'en disent rien, d'autres le racontent diversement (Aurel. Victor ; Justin, liv. 32).

Scaliger, dans ses notes sur Eusèbe, croit que la relation de cette mort, donnée par Strabon, lib. XVI, et rapportée ensuite par St. Jérôme dans son Commentaire sur Daniel, doit encore s'appliquer à Épiphanes.

privé quelques instants des plus faibles lumières de la raison. Nous trouvons dans Epiphanes tous les travers qui peuvent lui faire appliquer ce projet insensé, et nous ne voyons rien dans Antiochus Evergètes qui justifie les folies qu'on lui impute ; en convenant qu'il est possible que trois rois de Syrie, du nom d'Antiochus, aient péri dans une expédition contre Elymaïs, il faut avouer qu'il serait assez bizarre que des circonstances absolument semblables eussent accompagné la mort d'Epiphanes et Evergètes.

Ce sont les contradictions qui existent dans le caractère de ces deux princes, qui nous ont portés aux recherches que nous avons faites pour éclaircir ce point historique. Toutes les particularités qui se retrouvent d'une manière aussi unanime dans les récits des historiens profanes, semblaient fortifier nos conjectures ; et l'accord parfait qui existe entre les relations qu'on lit dans la lettre aux Juifs d'Égypte, et dans le premier et le deuxième livre des Macchabées, leur donne encore un plus grand poids.

Comment se rendre raison maintenant de la date 188 qui se trouve à la tête de cette lettre aux Juifs d'Egypte?

Parmi les différentes ères adoptées par les villes qui dépendaient de la Syrie, il serait possible que l'auteur de cette lettre eût adopté l'ère de sa patrie qui nous est inconnue.

Et comme nous croyons qu'il est réellement question de la mort d'Épiphanes, le seul moyen propre à nous éclairer, était de remonter de 188 ans depuis la mort de ce roi, pour voir s'il ne s'était pas passé en Syrie des événements importants qui avaient donné lieu à quelques villes d'adopter une époque particulière qui prenait sa source dans cet évènement.

Les recherches que nous avons faites sur ce point ne nous ont jusqu'ici présenté aucun résultat satisfaisant. Nous nous voyons forcés de recourir à d'autres moyens pour nous rendre raison de cette date, jusqu'à ce que d'autres critiques, plus heureux que nous, aient pu découvrir quelle est l'ère employée dans cette lettre aux Juifs d'Égypte ; car, nous le répétons, il n'y a rien dans son texte qui nous

fasse croire qu'il y soit question de l'ère des Séleucides, à moins qu'on n'adopte la correction dont nous allons parler.

Le premier livre des Macchabées porte l'époque de la mort d'Antiochus Epiphanes à l'an 149 de l'ère adoptée par l'auteur de ce livre; Josèphe, livre XII, chap. 14, la fixe à la même époque, ce qui la place toujours à l'an 148 de l'ère des Séleucides, ainsi que l'indique le second livre des Macchabées (1).

Il y aurait donc une erreur de quarante ans,

(1) L'auteur du premier livre des *Macchabées* a suivi, dans son ouvrage, l'ère grecque des Juifs, qui commence au mois de *nisan*, correspondant au mois de mars. L'auteur du second livre a employé l'ère des Séleucides, qui commence au mois de *tisri*, qui répond à notre mois de septembre, c'est-à-dire, six mois plus tard. Ces deux ères tirent leur origine de l'époque où Séleucus Nicator eut affermi et consolidé sa puissance, après la mort d'Alexandre-le-Grand; mais l'une est de six mois antérieure à l'autre. La dernière médaille d'Antiochus Epiphanes, citée par Pellerin (Recueil de médailles de Rois, pag. 78, planche 9), porte aussi la date 148, mais nous ne nous servons pas ici de cette autorité; nous n'en ferons mention, au contraire, que pour prévenir que ce monument n'offre point le portrait d'Epiphanes, mais simplement une tête laurée, peut-être de Jupiter; elle est frappée à Sidon, et porte bien la date 148, mais sans qu'il y soit fait mention du prince sous lequel elle a été frappée.

Voy. la planche, fig. 11.

en appliquant à Antiochus Epiphanes le récit qui se trouve dans la lettre aux Juifs d'Égypte, si on laisse subsister la date 188.

Ne pourrait-on pas supposer, avec quelque fondement, qu'il y a ici une erreur de copiste, et que la date 188 a été substituée à celle de 148? Ce seul chiffre changé, rien ne contrarie plus la chronologie et l'histoire de ces temps, tandis qu'en laissant subsister la date 188, on affaiblirait plutôt qu'on ne soutiendrait l'autorité des livres saints; car, sans ce changement, les trois récits qui se trouvent,

1°. Au premier livre des Macchabées;

2°. Dans la lettre des Juifs de Jérusalem, à ceux d'Égypte;

3°. Dans le chapitre 10 du deuxième livre des Macchabées;

seraient en contradiction; tandis qu'en adoptant la date 148, ils se trouvent absolument identiques (1).

(1) Les principaux commentateurs des livres des Macchabées, ont remarqué que la date 188 dont il est fait mention au verset 10, chap. 11 du deuxième livre, ne coïncidait point avec ce qui est rapporté dans le texte du chapitre.

Récapitulons maintenant les principales raisons que nous venons de donner dans ce mémoire, pour établir qu'il ne s'agit point de la mort d'Antiochus Evergètes, mais bien de celle

---

Le P. de Carrière et le P. Houbigand pensent aussi qu'on devrait y lire 148.

D. Calmet veut maintenir la date 188, et croit la lettre aux Juifs d'Égypte écrite sous le gouvernement de Jean Hyrcan, au nom *du peuple*, *du Sénat* et de *Judas Essénien*, ou de *Judas Aristobule*, fils aîné de Jean Hyrcan, qui pouvait, dit D. Calmet, être à la tête du sénat, quoique son père fût prince de la nation, et souverain pontife. Mais D. Calmet n'a pas fait attention que cette lettre a pour but la célébration de la fête de la purification, nouvellement instituée par *Judas Macchabée*, et qu'elle n'a aucun rapport avec ce qui s'est passé sous le gouvernement de Jean Hyrcan.

L'abbé Longuerue croit que cette date doit être jointe à la fin du neuvième verset, et que c'est la date de la première lettre insérée à la tête du deuxième livre des Macchabées, et non celle de la seconde.

Il paraît bien que la première lettre a pu être écrite après la deuxième; mais dans l'une et dans l'autre, il n'est question que de célébrer la fête de la Purification, et rien ne peut engager à suivre l'avis de l'abbé Longuerue, qui ne donne aucune raison solide pour justifier son assertion.

Nous ne parlons pas des autres commentateurs, assez nombreux, Serarius, Salien, Menochius, Tirin, Rupert, abbé de Duitz, etc., qui ont disserté sur cette lettre, et qui tous ont expliqué cette date suivant des conjectures plus ou moins vraisemblables.

d'Antiochus Epiphanes, dans la lettre adressée aux Juifs d'Egypte par le peuple de la Judée, le sénat et Judas.

Judas était mort en l'an 152, la lettre est datée de l'an 188 (1).

Judas n'a donc pu avoir aucun démêlé avec Antiochus Evergètes; mais il a été constamment en guerre avec Antiochus Epiphanes.

C'est Judas qui a institué la fête de la Purification; il l'a instituée après la mort d'Antiochus Epiphanes, et non après celle d'Antiochus Evergètes.

Cette fête a été instituée pour être célébrée le vingt-cinquième jour du mois de *Casleu*, selon la lettre aux Juifs d'Egypte. D'après le second livre des Macchabées et l'historien Josèphe, la fête de la Purification, instituée par Judas, devait aussi se célébrer le même jour et le même mois, ce qui établit que c'est une seule et même fête.

Antiochus Evergètes n'avait point profané le temple; on n'a donc point dû instituer de fête pour le purifier.

(1) Macchabées, liv. Ier. chap. 9.

La conduite extravagante que tint Epiphanes pendant une grande partie de sa vie, doit lui faire attribuer la folle entreprise de piller Elymaïs, et d'épouser la déesse du temple.

La piété reconnue d'Evergètes nous fait rejeter l'idée de l'accuser d'un pareil acte de démence.

Les deux livres des Macchabées sont conformes dans leur récit, à ce qui se trouve rapporté dans la lettre aux Juifs d'Egypte.

Le nom d'Antiochus, dont il est fait mention, n'est point accompagné du surnom d'Evergètes, ni de Sidétès : sans la date 188, qui se trouve rapprochée de quelques années de la mort de ce prince, on n'aurait jamais pensé à le faire mourir en pillant le temple d'Elimaïs; et, jusqu'au père Frœlich, on avait généralement appliqué ce récit à Antiochus Epiphanes.

Le règne d'Antiochus Evergètes commence l'an 174 (1). Les historiens en fixent la durée

---

(1) En la 174e. année, Antiochus entra dans le pays de ses pères, et toutes les troupes vinrent au-devant de lui, etc.

(*Macchab.*, lib. I, ch. 15, v. 10.)

à neuf ans, ce qui est d'accord avec les médailles : si on le prolonge jusqu'à l'an 188, il faudrait lui donner alors treize ans de règne. On peut se tromper de quelques mois dans des calculs chronologiques, mais de quatre ans !!

Nous avons des médailles d'Antiochus Grypus, fils d'Antiochus Evergètes avec la date 187; on sait que le père et le fils n'ont pas régné ensemble, qu'il y a même eu entre ces deux règnes d'autres princes qui ont occupé le trône de Syrie : comment alors supposer que la mort d'Antiochus Evergètes puisse être arrivée l'an 188 ? Elle serait postérieure au règne de son fils.

Tous les auteurs profanes sont d'un accord unanime sur l'époque de la mort d'Evergètes; ils sont même d'accord avec les livres des Macchabées : ils le seront également avec la lettre aux Juifs d'Egypte, lorsqu'au lieu de la date 188 on emploiera la date 148.

Nous pensons donc que les deux médailles qui se trouvent au cabinet de Vienne, et qui sont invoquées par Frœlich et Eckhel, demandent à être examinées soigneusement,

ainsi que celles qu'on pourrait trouver par la suite avec des dates postérieures même à l'an 183.

C'est surtout sous le rapport de la chronologie que les médailles offrent un grand intérêt; elles servent souvent à expliquer des points historiques inconnus ou obscurs : c'est un monument dont rien ne peut affaiblir le témoignage, et qui ne nous présente point les mêmes erreurs que nous devons si souvent à l'inexactitude des copistes. C'est enfin un monument du temps, qui est la preuve de l'histoire.

Il est donc indispensable, pour conserver aux médailles antiques toute leur autorité, de n'avoir recours qu'à celles qui sont d'une authenticité irrécusable. L'on s'expose souvent à bien des erreurs si, lorsqu'on veut appuyer quelques faits sur les médailles, l'on s'en rapporte seulement aux ouvrages numismatiques, sans consulter soi-même les monuments : nos cabinets les plus célèbres en conservent qui sont apocryphes; il existe plusieurs médailles publiées dans un temps où la science n'était

pas parvenue au point de critique où elle se trouve aujourd'hui; et sur la foi du premier auteur qui les a fait connaître, elles ont été données successivement comme authentiques par les antiquaires qui les ont citées après lui.

Le savoir du P. Frœlich et d'Eckhel, à qui la science des médailles doit une grande partie de son illustration et de ses progrès, devrait mettre à l'abri de tout soupçon les deux monnaies qui sont indiquées dans leurs ouvrages, et qui sont le sujet de cette dissertation; ce n'est qu'après beaucoup d'hésitation que nous osons proposer des doutes à cet égard; mais leur date est si contraire à la chronologie de ces temps, qu'on nous excusera d'en provoquer un nouvel examen.

D'ailleurs, nous sommes loin de penser que ces médailles d'Antiochus Evergètes soient fausses, nous croyons seulement que la date aura subi quelque altération. Un habile faussaire aura pu, à l'aide du burin, changer avec adresse une des lettres numérales qui forment la date.

On aura pris des médailles bien authenti-

ques, portant la date 182 (ΒΠΡ), et l'on en aura fait ΕΠΡ (185), ou bien l'on aura changé la date ΓΠΡ (183) en ϛΠΡ (186).

On voit aisément combien il est facile de transformer, sur les médailles de bronze surtout, un Β en Ε et un Γ en ϛ, et cette supercherie peut quelquefois échapper à l'œil le plus exercé (1). Il serait possible aussi que ces médailles ne fussent pas d'une parfaite conservation, et qu'elles eussent été mal lues.

Au surplus, si après un nouvel examen, l'authenticité de ces médailles, vient à être reconnue, nous aurons au moins réveillé l'attention des savants sur ce point de chronologie, et sur le passage de la lettre qui fait partie du deuxième livre des Macchabées, dans laquelle nous pensons qu'il n'est question que de la mort d'Antiochus Epiphanes, et non de celle d'Antiochus Evergètes Sidétès, ainsi que le

---

(1) Il ne s'agit que d'effacer avec le burin les deux parties circulaires du Β, et l'on aura une lettre qui, sur une médaille un peu effacée, passera pour un Ε. On sait qu'il est encore plus facile de prendre un Γ pour un ϛ.

pensent Frœlich, Eckhel, et plusieurs écrivains qui sont venus après eux (1).

Ne connaissant personne qui se soit élevé contre leur opinion, depuis qu'ils l'ont appuyée sur les médailles dont nous venons de parler, et des écrivains distingués l'ayant adoptée par la confiance qu'inspirent les connaissances de deux numismates aussi célèbres, nous avons pensé qu'il ne serait peut-être pas hors de propos de provoquer un nouveau jugement des historiens et des numismates sur ce point de critique.

(1) L'abbé Rupert, qui a écrit avant Frœlich, voulait aussi que le récit dont-il est question fût applicable à Antiochus Evergètes; mais nous nous sommes attachés plus particulièrement à combattre les raisons apportées par Frœlich et Eckhel, parce qu'elles sont les seules qui soient fondées sur des monuments. C'est pour faire ressortir avec plus d'éclat l'authenticité des livres saints que ces deux savants se sont empressés de publier les médailles qui sont le sujet de la difficulté; mais on a vu que les livres des Macchabées n'ont pas besoin de ce secours. Si nous nous élevons contre la fausse interprétation qu'on veut donner au passage dont il s'agit, c'est qu'en la suivant nous pensons qu'on mettrait en contradiction les livres saints entre eux.

FIN.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Médaille d'Antiochus Épiphanes, à la mort duquel nous appliquons le récit du second livre des Macchabées. (Chap. 1, v. 10 et suiv.)

Fig. 2. Médaille de Démétrius Soter, qui régna en Syrie après Alexandre Bala et avant Antiochus Évergètes son frère; qui fut fait prisonnier par les Parthes, et qui reprit son royaume après la mort d'Évergètes. Elle nous offre son portrait sans barbe.

Fig. 3. Médaille d'Antiochus VII Évergètes, frère du précédent, sur laquelle le P. Frœlich a cru voir la date de l'an 184, et sur laquelle il n'y a réellement que 182.

Fig. 4. Médaille d'Antiochus VIII Grypus, fils d'Évergètes; il y est représenté avec sa mère Cléopâtre, qui, après la mort de son mari, retint une partie du pouvoir.

Fig. 5. Médaille de Tryphon, usurpateur du trône de Syrie, dont il est mention dans cette Dissertation, et qui fut détrôné par Antiochus VII. Comme cette médaille est inédite, qu'elle est d'une parfaite conservation et d'un beau travail, nous la publions de notre cabinet, afin qu'on puisse l'ajouter au petit nombre des médailles d'argent de ce prince qui sont publiées.

Fig. 6. Médaille d'Alexandre II Zébina, qui s'empara du

royaume de Syrie sur Démétrius, et non sur Antiochus; elle porte la date 184, première année de son règne.

Fig. 7. Médaille publiée par le P. Frœlich, avec l'an 185, contre laquelle nous élevons quelques doutes dans cette Dissertation.

Fig. 8. Médaille publiée par Eckhel dans son *Sylloge prima*, avec la date 186, et que nous croyons aussi ou mal lue ou altérée.

Fig. 9. Médaille de Démétrius II avec la barbe, telle qu'il s'est fait souvent représenter sur les monnaies depuis sa captivité. Elle porte la date 184.

Fig. 10. Médaille d'Antiochus VIII Grypus, fils d'Antiochus Évergètes, avec la date 187, qui seule suffirait pour établir qu'on ne peut pas prolonger le règne de son père jusqu'à l'an 188, puisqu'ils n'ont jamais régné ensemble.

Fig. 11. Médaille publiée par Pellerin, et gravée dans son recueil, tome des Rois. Elle est frappée à Sidon, et attribuée à Antiochus Épiphanes; elle présente la date 148. Nous ne la donnons ici que pour faire remarquer, d'abord qu'elle ne nous offre pas la tête de ce prince; la seule inspection suffit pour y reconnaître une divinité. La tête des rois était ornée du diadème, et non de la couronne de laurier, qui fut employée beaucoup plus tard par les empereurs romains; ensuite nous devons observer que cette médaille ne se trouve plus au cabinet du roi. On aura probablement reconnu qu'elle n'était

pas d'une parfaite authenticité, et on l'aura écartée, par ce motif, de cette précieuse collection. Tout nous fait croire, en effet, qu'elle est apocryphe. Sur les médailles frappées à Sidon avec le portrait d'Épiphanes, la tête de ce prince est radiée et ornée du diadème.

La médaille du frontispice est un sicle d'Israël, frappé sous Simon Macchabée, prince des Juifs.

APPENDICE

A LA DISSERTATION

SUR L'ÉPOQUE

DE LA MORT D'ANTIOCHUS ÉVERGÈTES.



Nous avons annoncé, dans la dissertation que nous venons de publier, que la médaille gravée par Pellerin, (tome des rois), et que nous avons reproduite au n°. 11 de la planche, ne nous offrait point le portrait d'Antiochus-Épiphanes, comme l'avait indiqué Pellerin. Nous avons dit que cette médaille n'était plus au cabinet du Roi; mais nous venons d'en trouver une presque semblable dans un autre cabinet : elle ne diffère de la première, que par une étoile placée devant la tête lauréée, qui doit être celle de Caligula. La ville de Sidon, où elle a été frappée, avait deux ères; celle des Seleucides, qui remontait à l'an 442 de la fondation de Rome (311 ans av. J.-C.) et une autre ère, qui commen-

çait l'an de Rome 643 (110 ans av. J.-C.). C'est à cette dernière (1) que se rapporte la date de la médaille dont il s'agit, et que nous avons fait graver de nouveau, pour qu'elle le fût plus correctement que celle qui est au n°. 11 de la planche, n'ayant fait, pour celle-ci, que copier la gravure que nous en donne Pellerin.

Le règne de Caligula commença l'an 37 de l'ère vulgaire (de Rome 790); et l'an 148, inscrit sur la médaille, répond à l'an de Rome 791, qui est la seconde année du règne de ce prince. Pellerin, dans ses mélanges, a mal à propos indiqué, en l'an 790 de Rome, l'époque de la mort de Caligula, qui n'eut lieu qu'environ quatre ans après ; car il est bon de savoir que cette même médaille, sur laquelle cet auteur croit voir le portrait d'Antiochus-Epiphanes, et qu'il décrit dans le tome des rois, page 78, reparaît comme médaille impériale de ville, dans ses mélanges, tom. II, pag. 24, et est attribuée alors avec plus de raison à Caligula. Eckhell cite aussi (de confiance sans doute) ces deux médailles de Pellerin, l'une dans la nomenclature des rois de Syrie (2), l'autre, dans celle des empereurs (3), sans faire attention que c'est absolument la même médaille ; et qu'elle ne peut être attribuée en même temps à un roi de Syrie et à un empereur romain.

(1) Cette ère prit naissance pendant les guerres qui eurent lieu entre les deux frères Antiochus-Grypus et Antiochus-Cyzicenus, qui se disputèrent long-temps le royaume de Syrie.

(2) *Doctrina numorum veterum*, tom. III, pag. 365.

(3) *Ibidem*, pag. 366.

Il faut donc corriger Pellerin et Eckhell dans cet endroit, et ne considérer ce monument que comme appartenant à Caligula.

Nous avons eu encore un autre but en fesant graver dans cette appendice, la médaille dont nous venons de parler; c'est qu'elle sert à confirmer nos conjectures sur la date véritable de la lettre des Juifs de Jérusalem à ceux d'Égypte, qui fait un des sujets principaux de notre dissertation (1). On voit dans la date HMP (148), combien la lettre M, qui forme la date 40, ressemble à un Π, qui forme le nombre 80. Un copiste peu attentif, a pu facilement prendre un caractère pour un autre, en copiant cette partie du livre des Macchabées. La ligne transversale et brisée, qui joint les deux jambages du M, est quelquefois si peu inclinée, qu'on peut aisément confondre cette lettre avec un Π, ainsi qu'on peut le voir sur la médaille que nous avons fait graver; et delà l'erreur. Si un graveur, qui opère lentement et avec soin, a pu figurer un M de la manière dont il est figuré sur la médaille, avec combien plus de raison ne devons-nous pas rencontrer cette incorrection dans un manuscrit! Nous aurions beaucoup d'exemples semblables à citer; mais nous ne croyons pas devoir nous y arrêter davantage : nous nous persuadons que nous avons appuyé de raisonnements assez forts et assez solides, toutes nos conjectures à cet égard.

Nous avons désigné, dans notre dissertation, Antiochus VIII Grypus, comme fils d'Antiochus-Evergètes, tandis qu'il

(1) *Voyez* ci-dessus, page 57.

n'était réellement que son beau-fils, Cléopâtre ayant épousé Evergètes en troisièmes noces (1). Il eût été plus correct de lui laisser la qualité de fils de Démétrius, second mari de Cléopâtre; mais cela ne change ni les raisonnements que nous fesons sur le règne de ces princes, ni les conjectures que nous formons, ni les conséquences que nous en tirons. Soit que Grypus ait été fils, ou seulement beau-fils d'Evergètes, s'il a régné en Syrie avec sa mère, dans les années 187 et 188, comme l'attestent les historiens, et comme le prouvent les médailles qui portent ces dates, ce n'est donc pas Evergètes qui occupait le trône à cette époque.

Il nous reste encore quelques erreurs typographiques à corriger :

Page 22, note, ligne 3, au lieu de ΑΠΡ, *lisez* : ΔΠΡ.

Page 56, note, ligne 14, au lieu de Jupiter, *lisez* : Apollon.

Page 67, ligne 9, au lieu de fig. 9, *lisez* : fig. 10.

Ibid., ligne 12, au lieu de fig. 10, *lisez* : fig. 9.

---

(1) Cléopâtre eut trois maris, Alexandre Bala, Démétrius II et Antiochus Evergètes.

